

SITE en VAL DE NOYE

Extrait du registre des délibérations

Séance du comité syndical du 20 février 2025

n° 2025-02-20-08

Date de la convocation

13/02/2025

Convoqués : 22 (12
titulaires + 10 suppléants)

Présents : 8

Représentés : 0

Absents : 14

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt février à dix-huit heures et trente minutes, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Ailly-sur-Noye sous la présidence de Vincent DAINE, Président

Étaient présents : Vincent DAINE, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Céline TAMPIGNY, Fabien LESIEUR, Cédric BOQUET, Gaëlle PROISY, Anne-Marie LATEUR.

Étaient représentés : /

Étaient absents excusés : Laurine COTEL, Richard BENOIT, Edith DELBEY.

Étaient absents non excusés : Nicolas BLIN, Annie COCHET, Gautier TOURNIQUET, Martial VAN HOOREBEKE, Gérard LEROY, Pascale GIRARD, Catherine WANTIEZ, Aurore PREVAL, Annabelle RATIER, Delphine SKRZYNSKI, Ludovic HERVY

Monsieur Cédric BOQUET est désigné secrétaire de séance

Monsieur le Président explique qu'en application de la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023, le SITE EN VAL DE NOYE est appelé à définir la politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

OBJET :

La nomenclature M57 donne en effet, la possibilité pour l'exécutif, si l'assemblée l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section.

FINANCES

Mise en place de la
fongibilité des crédits
en sections de
fonctionnement et
d'investissement

Le Comité Syndical à l'unanimité décide :

- D'autoriser Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Cédric BOQUET

Le Président
Vincent DAINE

